



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 75605

Texte de la question

M. André Aschieri interroge M. le ministre délégué à la santé sur les conséquences liées à la consommation de Subutex, médicament de substitution de l'héroïne, remboursé par la Sécurité sociale. En effet, la consommation de Subutex a au cours de l'année 2000 augmenté de 26,4 % en France, ce qui le place, pour le chiffre d'affaires, au 8e rang, médicament le plus vendu en France, 1er à Paris et 2e en Ile-de-France. Mis sur le marché en 1995, ce médicament a contribué au contrôle des risques viraux liés à l'injection intraveineuse. Mais, remarquent certains spécialistes, les patients qui le prennent risquent une dépendance. Aussi, il aimerait savoir quelles mesures pourraient être prises pour prévenir les risques liés à la prescription de ce médicament.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75605

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2002, page 2080